

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE : DÉTRICOTER POUR REPRENDRE LE FIL

Par Sébastien VIEILLE, secrétaire national chargé de la pédagogie

Quelle que soit la réforme mise en place ces dernières années, aucune ne peut trouver grâce aux yeux des professeurs, ni aux yeux du SNALC.

La réforme Blanquer partait d'un constat largement partagé : les filières existantes ne correspondaient plus à rien. En effet, S n'avait plus rien de scientifique. Les conseils de classe tendaient à y orienter les élèves en réussite, qu'ils aient un intérêt pour les mathématiques et les sciences ou non. Ensuite, les élèves considérés comme plus moyens étaient envoyés en ES. La filière L accueillait les élèves avec un profil artistique ou les filles n'ayant aucun goût pour les sciences. Les filières technologiques – surtout STMG – sauf exceptions devenaient des voies de relégation.

Évidemment, le changement était nécessaire. Mais pas comme cela. Le modèle proposé est trop enfermant. Comme le dit la chanson – délicieusement surannée : il suffirait de presque rien.

Pour le SNALC, il faut revoir deux éléments centraux de la réforme :

- Il faut trois spécialités en Terminale pour ouvrir le champ des possibles dans le post-bac et pour élargir la culture des élèves.
- Il faut revenir sur le baccalauréat qui est devenu une usine à perdre des heures d'enseignement et à compliquer la vie des élèves comme celle des enseignants. L'idée est simple : des épreuves terminales en juin.

Malheureusement, depuis cette réforme ratée, d'autres dispositifs sont venus grever le temps d'enseignement et donc la pertinence du lycée général et technologique.

Le ministère a tenu à mettre en place le SNU en seconde, allant jusqu'à encourager à la création de classes ou même d'établissements « engagés ». Le SNALC n'a ni avis positif, ni avis négatif sur ce service national en tant que tel. Par contre, il n'apporte rien dans le cadre de l'Éducation nationale. Au contraire, il vient rogner sur les heures d'enseignement alors que, de l'avis de l'immense majorité des professeurs, les élèves qui entrent en seconde ont des besoins incommensurables et des lacunes à combler.

Le SNALC demande donc l'arrêt des classes engagées, des lycées engagés et le retrait du SNU ou, a minima, qu'il ne soit plus positionné sur le temps scolaire.

L'année 2023-2024 a vu la mise en place de la séquence d'observation en milieu professionnel en fin de seconde. Le bilan chiffré semble satisfaisant a priori car environ 85 % des élèves ont trouvé un terrain d'observation. Mais si l'on entre dans le qualitatif, on trouve des élèves dont le stage a été signé avec une entreprise familiale. Et certains y ont fort peu mis les pieds – ce qui est humain au mois de juin. On rencontre aussi

des élèves qui ont trouvé un terrain dans la grande distribution et qui, en guise d'observation, ont surtout fait de la mise en rayon.

Enfin, il faut penser aux 15 % qui n'ont rien trouvé et que les établissements étaient censés gérer pendant 15 jours. Clairement, au moment d'un examen lourd à organiser comme le baccalauréat, personne n'a envie de trouver quoi faire de ces élèves. Contrairement à ce que certaines personnes semblent penser au ministère de l'Éducation nationale, on ne met pas une journée entière des élèves de seconde en autonomie sur des ordinateurs pour travailler à leur projet d'orientation et faire des recherches. Cela ne marche pas. Il faut des personnels éducatifs ou enseignants pour les encadrer et les guider. Or, à ce moment de l'année, tous sont déjà très occupés.

Au final, l'énorme souci de toutes ces réformes et nouveaux dispositifs, c'est qu'ils empiètent sur le temps d'enseignement, qu'ils alourdissent la pression mise sur les élèves et les professeurs tout en les détournant de la mission première de l'école : la transmission des connaissances et de la culture.

En revanche, le SNALC était particulièrement intéressé par un dispositif qui sera testé durant l'année 2024-2025 : la classe de prépa seconde.

Le principe est simple. En fin de troisième, le conseil de classe se prononce sur l'orientation de l'élève, qui est affecté en seconde. Vient ensuite le brevet des collèges. Si l'élève échoue à son DNB, il doit passer par une année de propédeutique en classe de prépa seconde afin, comme son nom l'indique, de se préparer à la classe de seconde afin d'y réussir pleinement.

Pour le SNALC, si cela est bien fait – c'est-à-dire si l'on bâtit un programme permettant, dans chaque discipline, de revenir sur des bases du collège tout en ouvrant sur la seconde – et si l'on octroie un temps de réflexion pour mûrir un projet et donner un supplément de motivation, cela peut avoir des effets positifs et très encourageants.

Malheureusement, la phase test qui aura lieu durant l'année 2024-2025 ne sera pas probante, selon nous. En effet, pour cette année, seuls l'intégreront des élèves volontaires. Or, à la fin de leur année de troisième, ces élèves ne savaient rien du dispositif (comme à peu près tout le monde). Dans ces conditions, comment espérer que, plutôt que d'aller directement en seconde, ils décident de « perdre » un an ?

En conclusion, le SNALC demande que la notion de propédeutique soit mieux explorée et que toutes les réformes ayant touché le lycée général et technologique depuis Jean-Michel Blanquer soient réétudiées pour réellement apporter aux élèves.